

PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF.-

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le onzième jour du mois de décembre, devant nous PATTYN.P.H. Administrateur Territorial Assistant Ppal de Ruhengeri, nous trouvant à Ruhengeri, comparait le sous-chef NGARABDE (Cyibumba).-

- Q.- Qu'est-il devenu de votre caisse impôt ?
R.- Elle a disparu le Dimanche huit novembre-J'avais quitté ma maison vers 6 heures du matin ce même jour là. J'avais l'intention de chercher un camion pour déménager ma famille et la faire arriver ici au camp des réfugiés. Arrivant à Gatonde j'ai eu la chance de rencontrer un camion qui était d'accord de me déménager. Retournant chez moi, j'ai rencontré la bande qui venait de brûler ma maison.-J'ai fait appeler ma femme, qui est venu avec ma belle-mère. Nous sommes montés sur le Camion et nous nous sommes enfuis vers Ruhengeri.
Q.- Vous n'êtes donc pas rentré chez vous ?
R.- Non.
Q.- Votre caisse impôt a été volée ou brûlée ?
R.- Je ne sais pas.
Q.- Vous vous êtes informé pour le savoir ?
R.- Depuis lors, je ne suis plus retourné dans ma s/chefferie pour sauver ma vie. On m'avait en effet averti que l'on me menaçait et que ma vie était en danger.
Q.- Votre femme a insisté à l'incendie ?
R.- Elle m'a dit que, dès que la bande s'approchait elle s'est cachée pour ne pas mettre en danger sa vie.
Q.- Quand a-t-on commencé à brûler au Bukonya ?
R.- J'ai été à Muramba avec Bicamumpaka pour l'examen des prévisions budgétaires, j'ai quitté le centre Administratif le 6 et suis arrivé chez moi entre 5 et 6 heures du soir. On avait pas encore brûlé chez moi mais le 7/11 on a commencé à brûler la colline Kibonwa, vers 10h, vers 15 et 16 heures ont arrêté leur travail et ont répandu le bruit qu'ils recommenceront le lundi suivant. Le dimanche je voulais me sauver, mais j'ai été pris au dépourvu, pensant qu'en disant qu'on ne fait rien le dimanche.
Q.- Et pendant la journée du 7/11, vous n'avez pas pris de mesures de sécurité pour sauver ~~et est à dire~~ votre caisse ?
R.- La caisse d'impôt, je l'avais déposée à l'ancien hangar-semences de Gakenke. Et après avoir entendu que l'on ne continuait pas les incendies pendant le dimanche, j'ai ramené le tout chez moi; pensant pouvoir déménager le lendemain.
Q.- Vous ne savez donc pas si votre caisse impôt a été volée ou incendiée.-?
R.- Je ne le sais pas.-
Q.- Vous n'avez pas d'autres renseignements concernant la caisse ?
R.- Non. Je puis toutefois signaler que dans ma caisse il y avait de l'argent (32.000Fr) et des acquits. En plus, j'avais donné la somme de huit mille deux cents (8.200) et que cet accreditif ne se trouvait pas dans ma malle, mais dans l'Agenda que je possède éventuellement encore au Camp U.M.H.K. Cet accreditif a été payé à Senyana (Agent technicien du service vétérinaire au mois d'Octobre 59).
Q.- L'argent de l'impôt, vous ne l'avez pas enlevé de votre caisse lors des événements ?
R.- Non.
Q.- Comment expliquez-vous que l'argent a été brûlé et ou volé et l'accréditif ?
R.- J'ai changé l'accréditif vers le 10/10/59; j'ai mis l'accréditif dans ma poche et je ne l'ai jamais déposé dans ma malle.
Q.- Comment cela se fait-il que cet accreditif n'a pas été déposé dans votre malle ?
R.- Je gardais l'accréditif chez moi pour pouvoir l'échanger à la première occasion. Cet accreditif n'a de valeur que pendant trois mois et j'avais pensé pouvoir l'échanger chez le Comptable de chefferie.
Q.- Vous avez été chez le comptable de chefferie ? Pourquoi n'avez-vous pas fait changer cet accreditif ?
R.- Le Comptable de chefferie n'avait pas d'argent suffisant.

Ruhengeri



5635

(suite)

il n'a donné un chèque pour le faire échanger ici au territoire.
Je suis arrivé ici au territoire, le 6/11/59 mais je n'ai pas trouvé le Comptable. J'ai vu à ce moment Monsieur De Man. Monsieur De Man me disait qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de moi suite aux troubles.

Q.- Vous a-t-il donné des renseignements concernant ces troubles ?

R.- Oui, j'ai même fait l'interprète pour le sous-chef Karokezi qui mettait l'Administrateur de Territoire au courant qu'on brûlait au Kibali et chez lui.

Q.- Et puis vous êtes retourné chez vous ?

R.- Je suis retourné d'abord à Muramba, ensemble avec le Chef. Et puis je suis retourné chez moi.

Q.- Arrivé chez vous, vous étiez au courant du danger et de l'insécurité qui régnait ?

R.- Oui, c'est pourquoi j'avais mis ma caisse en sécurité en hangar semences pensant pouvoir l'évacuer quelques heures après vers le Territoire. Comme on disait qu'on ne brûlait pas le dimanche, j'ai repris tout le samedi soir.

Q.- Vous n'avez pas enlevé l'argent ni les acquits ?

R.- Non.

Q.- Combien des cartes d'assistance médicale aviez-vous en justification ?

R.- Je ne sais plus exactement le nombre .

Après lecture persiste et signe
sé/

L'A.T.A.P

C

- Q. Ou avez-vous pris l'argent que vous avez donné à Senyana et à Karimunda . Puisque il n'y avait que trois mille dans la caisse de votre femme , il est certain que vous n'avez pu les prendre dans cette caisse ?
- R. Toute la somme se trouvait dans la caisse , sauf les 4.000 frs que je venais de toucher .
- Q. Pouvez -vous rembourser cette somme , c a d la somme de plus ou moins 40.000 frs , soit l'argent qui était en provenance de la vente impôts ?
- R. Je peux trouver de l'argent en demandant à des amis de prêter une certaine somme . Aussi , j'ai une certaine somme à la caisse d'épargne qui peut arriver à dix mille . Je possède cinq vaches qui peuvent être vendues.
- Q. Avez-vous encore autre chose à déclarer ?
- R. Je n'ai rien à ajouter .

Après lecture persiste et signe avec nous